

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 20 JUIN 2023

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 04.08.2020 visée en Préfecture le 05.08.2020;
- Vu la délibération du 28 mai 2020 par lequel Monsieur le Maire a reçu délégation de pouvoir par le conseil municipal, visé en préfecture le 3 juin 2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02 juin 2020, visé en préfecture le 5 juin 2020 ;
- Vu l'article L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu l'accord-cadre n°2022220090 du 2 juin 2022 conclu avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES SERVICES MEDITERRANEE (13127 Vitrolles) - lot n°1 chaufferies, CTA et groupe froid pour une durée maximale de 24 mois et pour un montant total annuel minimum HT de 12 000 € et un maximum HT de 88 000 € ;
- Vu l'article R.2194-1 du Code de la Commande Publique autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 19-1 « clauses de réexamen » du cahier des clauses administratives particulières ,
- Vu l'article 5.2 « modalités de variation des prix » de l'acte d'engagement ;
- Vu l'article 6.2 - « modalités de variation des prix » du CCAP
- considérant que ces articles comportent des erreurs et qu'il convient de les corriger par un avenant ;

DÉCIDONS

ARTICLE 1 :

Il est conclu un avenant n°1 au marché n°2022220090 de maintenance des installations de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments - Lot n°1 : Chaufferies, CTA et Groupe Froid dont le titulaire est la société EIFFAGE ENERGIE SYSTÈMES SERVICES MEDITERRANEE (13127 Vitrolles)

Au lieu de lire :

« (...) $P1 = Po \times [(0,20 + 0,80 (I/Io)]$

Où :

- *I et IO étant respectivement la dernière valeur connue de l'indice TP01 et la valeur du même indice au mois de janvier 2022 (Mo)*
- *PO étant le prix unitaire initiale*
- *P1 étant le prix mis à jour*

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur.

L'index I de la formule de révision est l'index de référence :

Indice BT01 - Index Bâtiment base 2010 - indices référence « Le Moniteur ». »

Lire :

« (...) $P1 = Po \times [(0,20 + 0,80 (I/Io)]$

Où :

- *I et IO étant respectivement la dernière valeur connue de l'indice BT01 et la valeur du même indice au mois de janvier 2022 (Mo)*
- *PO étant le prix unitaire initiale*
- *P1 étant le prix mis à jour*

Le coefficient résultant du calcul de la formule d'actualisation est arrondi au millième supérieur.

L'index I de la formule de révision est l'index de référence :

Indice BT01 - Index Bâtiment base 2010 - indices référence « Le Moniteur»

ARTICLE 2 :

L'avenant n° 1 est conclu sans incidence financière sur l'accord cadre.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 20 JUIN 2023

Le Maire-Adjoint



Vincent MEDILI

Transmis en Préfecture le : 21 JUIN 2023

Publié ou notifié le :

21 JUIN 2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_06_296**
Objet : **Avenant n°1 au marché n°2022220090 de maintenance des installations de chauffage et de rafraîchissement des bâtiments - Lot n°1 : Chaufferies, CTA et Groupe Froid dont le titulaire est la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES SERVICES**

Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-06-20 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20230620-D2023_06_296-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230620-D2023_06_296-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12872.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230620-D2023_06_296-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	78.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juin 2023 à 10h39min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juin 2023 à 10h39min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juin 2023 à 10h39min51s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juin 2023 à 10h39min55s	Reçu par le MI le 2023-06-21

